
POLITIQUE SALARIALE 2017 R3

FORCE OUVRIERE accentue ses demandes.

Au cours des deux réunions précédentes, nous avons œuvré **fermement** pour parvenir à un accord. Malgré tout, la Direction est restée sur ces positions :

- **Un Niveau global de 1% avec une attribution rétroactive au 1er Mars 2017.**
- **avec un volume d'AG et d'AI à définir.**

Lors de cette troisième réunion, après **des interventions appuyées** de **FORCE OUVRIERE** et de nouveaux échanges, la Direction a fait une **nouvelle proposition** :

- Non Cadres : 1 % d'AG au 1^{er} mars 2017 + 0,5% d'AI rétroactif au 1^{er} mars 2017.
- Cadres : 1,5% en AI rétroactif au 1^{er} mars 2017.
- Attribution possible aux salariés présents à cette date soit en Congés Reclassement et/ou soit amenés à y être dans les mois à venir.
- Augmentation de la Valeur du Point Société de 0,8%, 6,65€ passe à 6,70€.
- Augmentation du salaire minimum de 1700€ à 1730€.
- Engagement de partager les critères d'évaluation avec les DS lors d'une réunion dédiée.
- Engagement que des consignes spécifiques soient données dans les guide lines pour les personnes n'ayant pas bénéficié d'AI pendant 4 années consécutives.
- Augmentation du nombre de passages Cadres (soumis à conditions) avec mise au mini en Janvier 2018.
- Passages de promotions automatiques Cadres hors budget.

FORCE OUVRIERE a décidé de réunir ses adhérents le 13 Mars 2017 pour analyser ces propositions. Il a été demandé à l'équipe de négociation **FORCE OUVRIERE**, d'**accentuer ses demandes** sur les points divergents suivants afin de :

- **Augmenter les valeurs AG / AI.**
- **Obtenir un talon sur l'AG de 25 euros.**
- **Accroître le nombre de passage de coefficients.**

CONSIDERATIONS FORCE OUVRIERE:

*Au vu du contexte économique (maintien du pouvoir d'achat) et de la perte de motivation que pourrait avoir le personnel, **FORCE OUVRIERE** demande à la Direction de revoir sa copie **en renforçant sa proposition.***

***FORCE OUVRIERE** rappelle ainsi son attachement à la pratique contractuelle. **Nous avons reçu mandat pour arriver à un accord.** Messieurs et Dames de la Direction, la balle est dans votre camp.*

*Les **revalorisations pesées** de **FORCE OUVRIERE** sont des demandes de bons sens qui ne mettent pas en péril l'avenir de la société.*

*Pour **FORCE OUVRIERE**, il convient de faire en sorte de négocier et de signer de bons accords sur les salaires afin de récompenser et motiver les salariés de la société LATECOERE.*

*Maintes fois par le passé **FORCE OUVRIERE** a réussi à se faire écouter, gageons que notre nouvelle direction entende la voie de la raison et que nous obtenions par la négociation **une revalorisation** des dernières propositions.*